



BULLETIN D'ADHESION

LNM (le Nouveau Média)

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

A remplir par l'adhérent (Exemplaire à conserver par l'association)

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal: Ville :

Tél :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association LNM Le Nouveau Média.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que la charte des valeurs qui sont mis à disposition sur le site www.lenouveaumontpellier.fr. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Je fournis pour l'inscription ainsi que le montant de **la cotisation** (payable par chèques ou espèces) qui est de :

- 15 euros : Adhésion normale**
 35 euros : Adhésion Conseil D'administration

Fait à, le.....

Signature

(Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.



REÇU POUR L'ADHÉSION

A remplir par l'association (exemplaire à remettre à l'adhérent) :

Je soussigné Simon Botteau, Président de l'association LNM, déclare par la présente avoir reçu le bulletin d'adhésion de :

Prénom : **Nom** :

Ainsi que sa cotisation et l'ensemble des documents demandés. L'adhésion du membre susnommé est ainsi validée. Ce reçu confirme la qualité de membre du postulant et ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association

DÉTAILS DES MODALITÉS D'ADHÉSION

Adhésion simple : Pour un montant de 15 euros, l'adhérent a la possibilité de participer aux groupes de travail à l'année. A cela s'ajoute une possibilité d'accréditation pour des événements spécifiques. L'adhérent bénéficiera aussi des offres des partenaires. Magazine en réalité augmentée offert. Possibilité d'utiliser le matériel à disposition.

Adhésion conseil administration : Pour un montant de 35 euros, l'adhérent bénéficie des mêmes avantages que pour une adhésion simple. Plus avoir des avantages sur différents événements Montpelliérains et pouvoir être présent aux réunions stratégiques.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.